

Règlements concours
2025 : « Gagnez un voyage organisé pour deux en Angleterre, Écosse, Irlande »
16 jours au cœur du Royaume réuni

Salon International Tourisme Voyages

1. ADMISSIBILITÉ

- 1.1 Pour participer au concours, il suffit d'avoir 18 ans et plus et de dûment compléter le formulaire de participation disponible depuis le site Internet du Salon International Tourisme Voyages (www.salontourismevoyages.com) et hébergé sur le site web de Voyages Traditours (www.traditours.com) du 30 septembre au 9 novembre 2025. Les visiteurs du Salon International Tourisme Voyages pourront également s'inscrire sur les lieux de l'événement, du 7 au 9 novembre 2025 au Palais des congrès. Des publicités du concours seront publiées et diffusées sur la chaîne télé de Radio-Canada du 21 octobre au 5 novembre 2025 et dans La Presse + du 27 octobre au 9 novembre 2025.
- 1.2 Le concours « **Gagnez un voyage organisé pour deux en Angleterre, Écosse et Irlande** » est tenu par *Expo Média Inc.*, organisateur du Salon International Tourisme Voyages et se déroule au Québec.
- 1.3 Ce concours s'adresse à toute personne âgée de 18 ans et plus. Sont exclus les employés, agents et représentants des organisateurs du concours, de toute compagnie, société, fiducie ou autre entité légale contrôlée par ou liée à ceux-ci, de leurs agences de publicité et de promotion, des fournisseurs de prix, de matériel et de services reliés au présent concours, ainsi que les membres de leur famille immédiate (frères, sœurs, enfants, père, mère), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec lesquelles ces employés, représentants et agents sont domiciliés.

2. COMMENT PARTICIPER

- 2.1 Le formulaire de participation, disponible depuis le site web du Salon International Tourisme Voyages et hébergé sur le site web de Voyages Traditours, doit être dûment rempli. Les participants au concours devront répondre correctement à une question de connaissances générales et cocher l'endroit où ils ont entendu parler du concours : par l'entremise de La Presse+ et Lapresse.ca, de Radio-Canada, au Salon International Tourisme Voyages, ou autre. Les renseignements suivants sont également obligatoires pour valider votre inscription : nom, prénom, âge, adresse de courrier électronique ainsi que numéro de téléphone.
- 2.2 Au Salon International Tourisme Voyages, les visiteurs pourront participer sur les bornes iPad situées à l'entrée de l'événement ainsi qu'à celle située au kiosque de Voyages Traditours avant le dimanche 9 novembre 2025, 17 h.
- 2.3 Le gagnant sera déterminé par tirage au sort parmi tous les formulaires complétés. Le tirage aura lieu chez Expo Media, promoteur du Salon International Tourisme Voyages, le mercredi 12 novembre 2025.

2.4 Limites. Une seule participation par personne sera acceptée pour la durée du concours. Les participants doivent respecter la limite précédente, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés. Le concours est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus, résidant au Québec, dont les véritables prénoms, noms, adresses électroniques ainsi que numéros de téléphone devront être inscrits sur le formulaire de participation. Les noms d'emprunt, les noms porte-bonheur, les noms de personnes âgées de moins de 18 ans et toute autre substitution de noms ne pourront bénéficier du ou des prix offerts dans le cadre de ce concours.

Une seule participation par adresse courriel pour la durée du concours sera acceptée.

Le gagnant pourra voyager avec une personne majeure de son choix.

Aucune modification ne pourra être effectuée après la réservation.

Le prix devra être accepté tel qu'il est décrit au présent règlement et ne pourra être substitué à un autre prix ou être échangé en partie ou en totalité contre de l'argent (non monnayable).

Dans l'éventualité où le voyage ou une portion du voyage ne serait pas utilisé, aucune compensation ne sera octroyée.

Les demandes de modifications de destination ou d'hôtel ne seront pas considérées. Les conditions ne sont pas négociables. Ce prix n'est pas monnayable ni transférable.

Les organisateurs du concours, les collaborateurs et Voyages Traditours se dégagent de toute responsabilité en cas de non-embarquement pour cause de force majeure. Dans ces circonstances la personne gagnante sera tenue d'assumer les frais liés aux hôtels, restaurants, taxis, téléphones et journées de travail perdues ; ces frais ne pourront faire l'objet d'une réclamation. Ils ne pourront être tenus responsables et aucune compensation ne sera octroyée, dans l'éventualité où une personne se voyait refuser l'accès au pays.

3. PRIX À GAGNER :

3.1 Description du prix offert :

Gagnez un voyage organisé pour deux de 16 jours en Angleterre, Écosse et Irlande

- Une valeur de 18 590 \$ taxes incluses.

- Deux (2) places sur un voyage organisé de 16 jours, en Angleterre, Écosse, Irlande sur un groupe régulier de 30 voyageurs maximum (départs en petit groupe non éligibles), excluant l'accompagnateur, parmi les départs offerts en 2026. Offert par Voyages Traditours. Une valeur de 18 590 \$ (9 295 \$ par personne).

4. CONDITIONS SPÉCIFIQUES AU PRIX À GAGNER :

4.1 Ce voyage comprend :

- Les vols internationaux Montréal / Londres & Dublin / Montréal
- Les taxes internationales d'aéroports
- Le fonds d'indemnisation OPC
- Un accompagnateur de l'équipe Traditours durant tout le séjour
- Les services de guides nationaux parlant français pendant tout le séjour (1 guide pour l'Angleterre et l'Écosse et 1 guide pour l'Irlande)
- Les services de guides locaux pour les visites de sites spécifiques
- Le service d'écouteurs individuels pendant tout le circuit (à partir de 15 participants)
- tous les transports et transferts en autocar climatisé

- Le trajet en traversier de Cairnryan à Belfast
- 14 nuitées en hôtels 3* et 4*
- Les taxes et services
- Tous les repas, sans exception, tels que mentionnés au programme, dont :
- un souper dans un restaurant typique à Galway
- Toutes les activités, visites, excursions et droits d'entrée mentionnés au programme, dont :

ANGLETERRE

Londres

- Tour panoramique de Londres avec, entre autres : Piccadilly Circus; Trafalgar Square; palais de Westminster et sa tour de l'Horloge où est installée Big Ben
- Visite de la Tour de Londres
- Visite de la cathédrale St-Paul (ou la visite de Buckingham Palace selon les jours d'ouverture)
- Visite de l'abbaye de Westminster

Oxford & ses environs

- Tour panoramique de la ville
- Visite du Christ Church College
- Visite du palais de Blenheim

Liverpool

- Tour panoramique de la ville avec la découverte d'Albert Dock, de Stanley Dock, de Pier Head et du musée de Liverpool

York

- Visite de la cathédrale York Minster

ÉCOSSE

Édimbourg

- Visite du yacht Royal Britannia
- Tour panoramique incluant le vieux quartier, le Royal Mile, la cathédrale Saint-Gilles et la nouvelle ville
- Visite du musée national d'Écosse

St Andrews & ses environs

- Tour panoramique de la ville avec, entre autres, la découverte des ruines de la cathédrale et les vestiges du château
- Visite du château de Stirling

Glasgow

- Tour panoramique de la ville et découverte du George Square, de l'université et de la Provand's Lordship House
- Visite du musée Kelvingrove
- Visite de la cathédrale Saint-Mungo

IRLANDE

Belfast

- Tour panoramique et découverte de l'horloge Albert, de l'opéra, du Crown Liquor Saloon, l'hôtel de ville et les murales
- Visite du port et du musée du Titanic

Comté d'Antrim

- Route panoramique sur le littoral du comté d'Antrim pour découvrir les falaises et les « glens »
- Découverte de la Chaussée des Géants, l'un des sites naturels les plus impressionnants du monde

Dublin

- Visite du Trinity College
- Tour panoramique de la ville et découverte de la poste centrale, du palais de justice et de l'avenue O'Connell

Comté de Clare

- Découverte des falaises de Moher

Note : l'ordre des visites pourra être modifié en raison des impératifs locaux. L'intégralité du programme sera néanmoins respectée.

Les coups de cœur inclus :

- Souper-croisière sur la Tamise à Londres
- Visite du site mégalithique Stonehenge inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO
- Visite du musée Beatles Story à Liverpool

- Visite du château d'Édimbourg, symbole de la ville, d'où nous bénéficierons d'une vue impressionnante sur celle-ci
- Souper et soirée traditionnelle écossaise à Édimbourg
- Visite d'une distillerie de scotch, boisson nationale renommée, dans la région de Glasgow
- Visite de la brasserie Guinness avec dégustation de cette fameuse bière noire, aussi appelée « stout », à Dublin
- Souper avec musique, chansons et danses traditionnelles à Dublin

Ne comprend pas :

Les pourboires, le port des valises, les dépenses personnelles et les frais d'obtention de l'ETA (autorisation électronique de voyage) pour les Canadiens, si applicable.

4.2 Conditions :

Le gagnant a jusqu'au 31 mars 2026 pour confirmer sa présence et celle de son compagnon de voyage. Le gagnant et son compagnon devront voyager sur le même départ.

Cette offre n'est ni monnayable, ni transférable et ne peut être prolongée. En cas d'annulation, pour toute raison invoquée, le voyage ne pourra pas être reporté. La revente de ce prix est interdite.

Advenant que la personne gagnante du voyage soit incapable de se prévaloir du prix tel qu'octroyé, aucune compensation ou substitution ne sera accordée.

La disponibilité de tout voyage réservé dans les 90 jours avant la date du départ est sujette à la confirmation des disponibilités aériennes par un conseiller en voyages Traditours. Le prix du voyage peut être sujet à changement selon les prix des itinéraires disponibles au moment de la réservation.

Il est de la responsabilité du gagnant de vérifier les restrictions relatives aux bagages auprès de Voyages Traditours, d'obtenir tout document exigé par les autorités gouvernementales compétentes des pays visités de même que les assurances voyages suggérées en ce qui a trait à ce prix. Les passeports doivent être valides pour une période excédant six (6) mois la date de retour prévue au Canada. Les exigences de vaccination en vigueur au Canada et dans les pays visités au moment du voyage doivent être respectées par le gagnant et son compagnon de voyage, Traditours décline toute responsabilité de conséquence à cet égard si les exigences ne sont pas respectées par le gagnant et son compagnon de voyage.

Des citoyens canadiens nés dans certains pays peuvent avoir besoin d'un visa, ou d'une exemption de visa (ETIAS) en plus de leur passeport valide. Une carte de résident permanent est exigée des résidents permanents et des immigrants reçus qui ne sont pas des citoyens canadiens. Les personnes ne présentant pas les documents requis peuvent se voir refuser l'embarquement par la compagnie aérienne ou les agents d'immigration. Les organisateurs du concours et toutes les parties impliquées au concours déclinent toute responsabilité à cet égard.

Tout frais et toute dépense autres que ceux mentionnés comme étant inclus seront à la charge de la personne gagnante et son invité, notamment, mais sans s'y limiter, assurances, vaccins, excursions facultatives et les achats personnels, tout service ou activité sportive avec supplément, breuvages et boissons alcoolisées, pourboires, le transport aller-retour du domicile, les frais d'accès à Internet, les appels téléphoniques locaux ou interurbains, les frais de service à la chambre, de minibar, les dépôts de sécurité, si requis, les dépenses de nature personnelle et les frais d'obtention des documents de voyage, le cas échéant.

5. CONDITIONS GÉNÉRALES

- 5.1 *Expo Média Inc., La Presse+, Voyages Traditours et leurs partenaires* ne seront pas tenus responsables à l'égard de tout événement pouvant empêcher ou retarder la prise de possession du prix.
- 5.2 Les commanditaires du concours ne sont pas responsables de la perte, de délais, d'erreur d'adressage, de retard des inscriptions ou d'inscriptions non reçues à la suite d'erreurs ou de manques techniques d'ordinateurs ou de logiciels ou d'autres raisons du même genre.
- 5.3 Les personnes gagnantes doivent consentir, si requis, à ce que leur nom et leur photo soient utilisés à des fins promotionnelles ou publicitaires relatives à ce concours, et ce, sans rémunération.
- 5.4 Expo Média Inc., La Presse+ et le fournisseur du prix ou leurs représentants ne pourront, en aucun cas, être tenus responsables de la perte, par quelque moyen que ce soit, d'un formulaire de participation.
- 5.5 Le gagnant et la personne qui l'accompagne devront signer une formule standard de déclaration et d'exonération de responsabilités préalablement à l'obtention du prix, dégageant ainsi les organisateurs du concours et les commanditaires de toute responsabilité quant à tout dommage qui pourrait découler de l'utilisation du prix.
- 5.6 Les personnes au bénéfice desquelles ce concours est tenu n'assumeront aucune responsabilité de quelque nature que ce soit dans tous les cas où leur incapacité d'agir résulterait d'un fait ou d'une situation indépendante de leur volonté ou d'une grève, d'un lock-out ou de tout autre conflit de travail dans leurs établissements, des organismes ou entreprises dont les services sont utilisés pour la tenue de ce concours.
- 5.7 Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.
- 5.8 Ce concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales, municipales et locales applicables. En participant au concours, les participants reconnaissent avoir pris connaissance et accepté ce règlement.
- 5.9 Le règlement du concours est disponible sur le site www.salontourismevoyages.com. Les organisateurs et collaborateurs au concours n'assument aucune responsabilité quant aux inconvénients découlant de l'inaccessibilité du site, aux problèmes ou aux défauts.

techniques des réseaux ou des lignes téléphoniques, des serveurs, du matériel et du logiciel informatiques, des fureteurs et des bogues.

5.10 Le gagnant du concours et la personne qui l'accompagne devront se rendre à l'aéroport de Montréal pour le départ du voyage et arriveront à Montréal également. Le départ et l'arrivée ne pourront pas être déplacés à d'autres aéroports.

5.11 Les probabilités de gagner dépendent du nombre d'inscriptions valides reçues.

5.12 Ces conditions peuvent changer sans préavis.

6. CONDITIONS DE RÉCLAMATION DU PRIX

6.1 La réservation et les arrangements liés au voyage doivent être effectués auprès de Voyages Traditours au 1575 boul. de l'Avenir, bureau 150, Laval (QC), H7S 2N5, 514-907-7712, par nulle autre que la personne gagnante, uniquement et sans exception. Merci de vous identifier comme le gagnant du prix « **Gagnez un voyage organisé pour deux en Angleterre, Écosse, Irlande – 16 jours** ».